



COMMUNIQUE.

Le SNMH-FO soutient totalement les médecins urgentistes et les anesthésistes-réanimateurs des hôpitaux en grève. Leur mouvement est motivé par les conditions de plus en plus inacceptables dans lesquelles ils travaillent :

- pénurie de médecins qui résulte du numerus clausus appliqué par les gouvernements successifs depuis plus de vingt ans.
- nombre très important de postes de praticiens hospitaliers non pourvus du fait d'un statut non attractif pour les jeunes médecins.
- déréglementation du temps de travail et son annualisation qui serait aggravée avec le projet de directive européenne faisant passer le temps de travail de 48 h à 65 h en moyenne par semaine, qui différerait le repos de sécurité pris obligatoirement à la fin d'une garde et instaurerait la notion d'un temps de garde sur place non payé considéré comme « inactif », alors que le médecin devrait tout de même rester sur place prêt à intervenir au service des patients.
- gardes mal et inégalement payées selon les statuts: entre ceux qui sont universitaires et ceux qui ne le sont pas, les médecins associés et les autres.
- refus par le ministère de la reconnaissance du temps de garde pour les praticiens du PSPH (Hôpitaux privés sans but lucratif participant au service public hospitalier)
- précarisation de nombreux médecins hospitaliers du fait de statuts précaires tels les Praticiens Attachés Associés, les Assistants associés, ainsi que les Praticiens Attachés et Praticiens Contractuels, dont le nombre augmente.
- pénurie de personnel para-médical.
- difficultés permanentes pour trouver des lits d'hospitalisation, rendant de plus en plus difficile l'accès à l'hôpital pour les malades.

Et en plus de ces conditions inacceptables ... les heures supplémentaires ne sont pas payées !

Le SNMH-FO souligne que ce non paiement inacceptable exprime la dégradation intolérable et sans précédent des conditions dans lesquelles les malades sont soignés à l'hôpital.

Les attaques contre les conditions matérielles d'exercice des médecins exerçant à l'hôpital, contre leur indépendance professionnelle, sont aussi des attaques contre la qualité des soins et les droits des malades d'avoir les soins que nécessite leur état.

Aujourd'hui le statut des médecins hospitaliers est remis en cause. Une situation est en train d'être créée où c'est le statut même de l'hôpital public et sa capacité de répondre aux besoins de la population qui est aussi remis en cause.

La Confédération syndicale CGT- Force Ouvrière, avec cinq autres syndicats, appelle les fonctionnaires à faire grève et à manifester le 24 janvier prochain pour obtenir une revalorisation des salaires, pour la défense des statuts et contre « l' individualisation » des situations des personnels.

Le SNMH-FO appelle les médecins hospitaliers à faire grève le 24 janvier avec le personnel hospitalier dans l'unité, avec les fonctionnaires, à faire de cette journée un moment de rassemblement et de refus de cette situation.

Le SNMH-FO dépose immédiatement un préavis de grève du 23 janvier à 18heures 30 au 25 janvier à 8heures 30. Le SNMH-FO informe les médecins hospitaliers qu'il sera reçu au ministère le 16 janvier prochain. Il y présentera nos revendications.

Paris le 14 janvier 2008